



Nations Unies

Assemblée générale

AG/EF/3157

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Deuxième Commission

17^e séance – matin

DEUXIÈME COMMISSION: DES DÉLÉGATIONS ATTIRENT L'ATTENTION SUR LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

« Comment la communauté internationale peut-elle assister sans réagir à la pollution délibérée des terres palestiniennes par les colons et les industries israéliens? », s'est demandé, ce matin, le représentant du Bahreïn devant la Commission économique et financière (Deuxième Commission), en s'insurgeant contre le déversement d'ordures solides et liquides toxiques aux abords des zones d'habitation palestiniennes.

La Commission examinait, ce matin, la question de la souveraineté permanente du peuple palestinien et de la population arabe dans le Golan syrien occupé, sur leurs ressources naturelles. De nombreuses voix se sont, en effet, élevées contre les conséquences environnementales de l'occupation israélienne. Le représentant palestinien a affirmé qu'Israël a empêché l'Autorité palestinienne de construire des installations de traitement des ordures et des déchets provenant des zones d'habitation. Cet aspect de l'occupation israélienne doit être dûment mentionné dans les prochains rapports de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), a voulu le représentant du Koweït.

Au-delà de la question environnementale, de nombreuses délégations ont déploré les conditions de vie générale des Palestiniens. Le représentant des Émirats arabes unis a qualifié la situation de tragédie, tandis que son homologue saoudien a fustigé « l'oppression barbare » d'Israël. Rien n'est comparable à cette situation, hormis l'apartheid d'Afrique du Sud, a surenchéri le représentant syrien. Plus de deux tiers de la population palestinienne vit sous le seuil de la pauvreté, 50% des enfants souffrent de malnutrition et plus de 40% des Palestiniens sont sans emploi, a indiqué le représentant des Émirats arabes unis avant que son homologue palestinien ne souligne que le PNB de la Palestine est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1999. L'avenir est sombre pour les Palestiniens, a regretté la Secrétaire exécutive de la CESAO.

La construction par Israël d'un mur a également été au centre des débats. De nombreux représentants ont rappelé l'avis de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur l'illégalité du mur. Quand sa construction sera achevée, il aura annexé 46% des ressources d'eau potable de la Cisjordanie et 10% de ses terres arables, a indiqué le représentant de la Palestine avant un démenti cinglant de son homologue d'Israël. Le mur, s'est-il expliqué, n'annexe aucun territoire et ne définit aucune frontière. Son tracé a été défini conformément aux principes de sécurité et aux données topographiques. Ce mur constitue une mesure de sécurité qu'Israël a dû mettre en place pour se protéger des attaques terroristes, a insisté le représentant israélien.

Au représentant palestinien qui estimait que les besoins de sécurité d'Israël sont des prétextes fallacieux pour commettre les actes les plus immondes, le délégué israélien a rappelé que les vagues continues d'attaques terroristes à l'encontre d'Israël montrent que ses préoccupations sécuritaires sont fondées et qu'il est impératif de séparer les Israéliens des Palestiniens. Israël doit prendre les mesures

nécessaires et appropriées pour assurer la sécurité de ses citoyens et ce serait irréaliste de penser qu'il pourrait agir autrement.

Les représentants de la Palestine et de la République arabe syrienne ont exercé leur droit de réponse. Les délégations suivantes se sont exprimées sur cette question: Palestine, Émirats arabes unis, Malaisie, République arabe syrienne, Bahreïn, Arabie saoudite, Égypte, Indonésie, Jordanie, Koweït, Algérie et Israël.

La Deuxième Commission a également poursuivi l'examen des questions de mondialisation et d'interdépendance qu'elle avait entamé hier, en entendant les déclarations de la Roumanie, de la Guinée, de l'Albanie, du Mexique et du Kazakhstan. Les discussions ont tourné autour des questions des migrations internationales et de la lutte contre la corruption.

La Deuxième Commission achèvera le débat portant sur ces questions, lundi 23 octobre, à 17 heures.

SOUVERAINETÉ PERMANENTE DU PEUPLE PALESTINIEN DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ, Y COMPRIS JERUSALEM-EST, ET DE LA POPULATION ARABE DANS LE GOLAN SYRIEN OCCUPÉ, SUR LEURS RESSOURCES NATURELLES

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé

Mme MERVAT TALLAWY, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), a fait observer que la situation économique et sociale dans le Territoire palestinien occupé continue de se détériorer, alors que les Palestiniens luttent pour survivre et affrontent des difficultés croissantes. Les arrestations arbitraires, la confiscation et la destruction des biens continuent, a-t-elle souligné. Les restrictions à la liberté de circulation imposées par les Israéliens, qui sont la première cause de la pauvreté et de la crise humanitaire, entravent l'accès des Palestiniens aux services de santé et d'éducation, tout comme à l'emploi, a-t-elle ajouté. Elle a également fait référence à la construction du mur de séparation par Israël, qui, a-t-elle précisé, contrevient au droit international. Les taux de chômage et de pauvreté sont très élevés, a-t-elle souligné, ajoutant que la malnutrition et d'autres problèmes de santé affectent le peuple palestinien. L'avenir est sombre pour les Palestiniens, a-t-elle martelé. Abordant plus spécifiquement sur la situation du Golan syrien occupé, elle a notamment expliqué que la population arabe ne peut voyager pour rendre visite à leurs familles qui se trouvent de l'autre côté de la ligne de séparation et que la confiscation des terres a généré des changements dans les modes de production, de commercialisation et d'utilisation des terres. La seule voie à suivre est un règlement de paix négocié, juste et durable, fondé sur les résolutions des Nations Unies et le droit international, a-t-elle conclu.

Échange interactif

Le représentant de la Palestine a remercié Mme Tallawy d'avoir mis en exergue les pratiques illégales d'Israël. Il lui a demandé que le prochain rapport inclue un paragraphe sur les pertes accumulées en 39 ans d'occupation. Le représentant du Soudan a regretté que le rapport ne fasse pas mention des solutions possibles pour soulager les souffrances du peuple palestinien et améliorer leurs conditions de vie. Ce peuple est bien loin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), a-t-il souligné, avant de fustiger l'incapacité du système international de réagir et de mettre un terme à cette occupation. Le représentant de l'Égypte a joint sa voix à celle de son homologue soudanais.

Poursuivant la série de commentaires, le représentant du Koweït a regretté que le rapport n'ait pas fait mention de la pollution générée par les réacteurs d'Israël et a réitéré l'importance de s'intéresser aussi aux conséquences environnementales. Ce à quoi Mme TALLAWY a répondu que la CESAO est à la

disposition des États Membres et peut, sur leur demande, s'intéresser à cet aspect. Nous ne disposons pour l'instant d'aucune information fiable, mais nous attendons de nos membres qu'ils nous fassent partager leurs connaissances, a-t-elle souligné.

Débat général

M. AMMAR HIJAZI, Observateur de la Palestine, a déclaré que les dégâts causés par Israël aux territoires palestiniens, dont Jérusalem-Est, et au Golan syrien occupé, sont indescriptibles. Les Palestiniens assistent, impuissants, depuis 39 ans à la spoliation de leurs terres, de leur eau et de toutes leurs ressources naturelles. Sans égard pour les condamnations de la communauté internationale, la puissance occupante utilise la ruse et de pseudo-besoins de sécurité pour commettre les actes les plus immondes. Les Palestiniens vivent sur les parcelles de territoires où ils ont été enfermés aux cotés des dépôts d'ordures et des décharges de matières toxiques provenant de la consommation domestique et des activités industrielles d'Israël, a accusé M. Hojazi.

Quand sa construction sera terminée, le mur illégal qu'Israël érige sur les terres palestiniennes mesurera 670 kilomètres de long et aura annexé 46% des ressources d'eau potable de la Cisjordanie et 10% de ses terres arables. En ce moment, Israël détourne et utilise 83% de toute l'eau exploitable des nappes phréatiques de la Cisjordanie, tandis que les Palestiniens n'ont le droit d'en utiliser que 17%. Les 41 colonies israéliennes situées dans la région de la Vallée du Jourdain déversent tous leurs déchets aux alentours des villages palestiniens. Le mur israélien a, pour sa part, des conséquences sur la vie des populations, notamment sur l'accès aux services de santé et d'éducation. Les trois quarts des morts d'enfants palestiniens sont aujourd'hui des nouveau-nés, les mères n'ayant pas d'accès aux formations sanitaires et les accouchements se faisant n'importe où, parfois devant les postes de contrôle militaire israéliens. 62% des Palestiniens vivent sous le seuil de pauvreté, du fait de leur isolement et des blocages à la circulation et à l'emploi. Les Palestiniens vivent en fait sous un blocus permanent. Le PNB de la Palestine est aujourd'hui de 25% inférieur à ce qu'il était en 1999, avant le début de la construction du mur, a relevé le représentant.

L'environnement des Palestiniens est totalement contaminé par les déchets chimiques déversés par les industries israéliennes près des villages, et la politique répressive de la puissance occupante a empêché l'Autorité palestinienne de construire des installations de traitement des ordures et des déchets provenant des zones d'habitation palestiniennes. C'est une forme de punition collective, qui oblige les populations palestiniennes à vivre au milieu des ordures, a estimé le représentant.

M. JAMAL HUSEIN ALZAABI (Émirats arabes unis) a qualifié la situation dans les territoires occupés de crise humanitaire et de tragédie. Les militaires israéliens continuent leurs incursions dans les villes palestiniennes, tuent les civils, détruisent les maisons et les infrastructures, a-t-il souligné, accusant les Israéliens de commettre des crimes de guerre contre le peuple palestinien. En violation flagrante des toutes les lois, Israël poursuit la construction du mur de séparation, la confiscation des terres, la destruction des récoltes, l'imposition de blocus et la pollution des eaux, a-t-il poursuivi. Il a également souligné, que plus de deux tiers de la population palestinienne vit sous le seuil de la pauvreté, que près de 50% des enfants souffrent de malnutrition et que plus de 40% des Palestiniens sont sans emploi. Israël impose une politique de coercition et d'intimidation contre la population arabe, a-t-il insisté. Enfin, il a exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour forcer Israël à respecter les résolutions internationales sur la question palestinienne qui appellent notamment au retrait total des territoires arabes occupés, depuis 1967, et réaffirment les droits inaliénables du peuple palestinien et de la population arabe du Golan syrien occupé. Pour conclure, il a insisté sur l'illégitimité du mur de séparation qu'Israël construit et a appelé à sa destruction. Le représentant a enfin souhaité que les Palestiniens soient compensés pour les pertes occasionnées par la construction du mur.

M. ABDUL RAHIM BAKRI (Malaisie) a espéré que la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Palestine permettra d'améliorer les conditions abjectes dans lesquelles vit la population palestinienne. La Malaisie s'élève cependant contre les sanctions qui ont été imposées au peuple

palestinien pour le punir d'avoir exercé son libre choix, en choisissant le gouvernement qu'il voulait. La délégation de Malaisie tient à souligner qu'elle n'approuve pas le contenu du rapport présenté par la Représentante du Secrétaire général. Ce rapport est incomplet et passe sous silence certaines violations du droit international commises par Israël. La Malaisie condamne la construction du mur israélien de séparation, qui est illégal et viole les dispositions du droit international. Ce mur a rendu la vie des Palestiniens misérable. D'autre part, la Malaisie appelle la communauté internationale à condamner l'exploitation israélienne des ressources d'eau des terres palestiniennes et arabes. Comme l'indique le rapport, Israël consomme 83% des ressources d'eau de la Cisjordanie, alors que ses colonies y déversent des déchets toxiques. Cette situation est inacceptable, a conclu le représentant.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a rappelé que cela fait 40 ans que l'occupation a commencé et que de nombreux pays ont subi ses effets. Le rapport de la CESAO met clairement en lumière les aspects de ces souffrances, a-t-il souligné, citant notamment les répercussions économiques et sociales de cette occupation. Israël continue d'abuser des ressources naturelles des Palestiniens, de leur confisquer leurs terres, a-t-il poursuivi. Il a, entre autres, expliqué que les centres de détention israéliens comptent de nombreux enfants, qu'Israël détruit les récoltes et, partant, crée de graves pénuries alimentaires, qualifiant ces actes de « travail de spoliation ». Rien n'est comparable, hormis l'apartheid d'Afrique du Sud, a-t-il estimé. La situation est tragique. La diplomatie est reléguée aux oubliettes et la violence occupe le devant de la scène. Le représentant a regretté que les grandes pointures de la communauté internationale ne viennent pas sur place constater les violations des droits de l'homme commises par Israël. Il a également fait observer qu'Israël est en train de creuser des barrages dans le Golan occupé pour s'approprier de l'eau, et ceci, à 10 mètres de la ligne de cessez-le-feu. Israël est en flagrante violation du droit international et mon pays se réserve le droit de soulever cette question devant les instances internationales appropriées, a-t-il averti.

M. AHMED AL-MUHARRAQI (Bahreïn) a déclaré que les peuples palestinien et syrien n'avaient que trop souffert de la violence, de l'occupation et des rapines israéliennes. Le rapport préparé par la CESAO montre à quel point Israël, en toute connaissance de cause, ignore les condamnations internationales et poursuit l'exploitation de toutes les ressources des terres palestiniennes et syriennes. Arrogant, impuni, et sûr de l'appui qu'il reçoit de certaines parties, Israël a totalement ignoré l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) sur la construction du mur de séparation qui annexe les eaux potables et les terres arables palestiniennes de Cisjordanie, a noté le représentant. La CIJ a clairement indiqué que la construction de ce mur est un acte illicite. La manière dont Israël s'empare des eaux du bassin du Jourdain est scandaleuse. Nous savons tous combien cette ressource est rare et précieuse au Moyen-Orient. S'emparer de l'eau, c'est condamner l'agriculture palestinienne au déclin et ce peuple à la famine, a relevé le représentant. D'autre part, comment la communauté internationale peut-elle assister sans réagir à la pollution délibérée des terres palestiniennes par les colons et les industries israéliens? Ceux-ci déversent sans scrupule leurs ordures solides et liquides, surtout les plus toxiques, sur les champs et aux abords des zones d'habitations palestiniennes, a dit le représentant. Il a ensuite indiqué que selon la Banque mondiale, le PNB palestinien était aujourd'hui de 25% inférieur à ce qu'il était en 1999. Ceci veut dire que les Palestiniens sont de plus en plus pauvres.

M. MOSSAD ALSULEEM (Arabie saoudite) a qualifié la situation économique et sociale du peuple palestinien de lamentable, en l'imputant aux pratiques israéliennes qui violent les droits de l'homme et les lois internationales. Il a fustigé la politique d'Israël qui pousse à l'exode, qui vise à encercler et à affamer les Palestiniens de manière injustifiée, et qui emploie la force militaire à cette fin. Le représentant a rappelé que tous ces actes sont condamnés par toutes les religions monothéistes. Israël provoque un cercle vicieux de violence réciproque, a-t-il ajouté. Il faut trouver des solutions pacifiques justes, indiquant à cet égard que le Roi Abdallah d'Arabie saoudite a proposé une initiative de paix destinée à assurer la sécurité de la région qui a été approuvée par les États arabes. Il a pour conclure incité la communauté internationale à forcer Israël à arrêter de resserrer l'étau sur le peuple palestinien et à laisser les organismes des Nations Unies faire leur travail sur place pour soulager le peuple palestinien. Il est grand temps de mettre un terme à cette situation tragique et de cesser cette oppression barbare, a-t-il insisté.

M. MOHAMED EDRESS (Égypte) a déclaré qu'Israël ne parviendrait à rien par l'utilisation de la force. Si la poursuite de la colonisation, le détournement des ressources naturelles, et notamment l'eau et les terres arables, ont mené les Palestiniens à la plus grande des misères, ils ne donneront cependant pas la paix à Israël. Le rapport de la CESAO montre l'étendue des dégâts perpétrés par les forces israéliennes sur l'économie palestinienne, a dit le représentant en relevant que 90% des Palestiniens dépendaient aujourd'hui des eaux de pluie pour leurs besoins personnels et domestiques. Dans le même temps, Israël détourne 83% des eaux du bassin du Jourdain. Notant que dans ses résolutions sur la question des ressources du territoire palestinien occupé, l'Assemblée générale a, à plusieurs reprises, demandé à Israël de préserver la salubrité de l'environnement palestinien, le représentant s'est étonné que les autorités permettent toujours aux industries israéliennes de déverser leurs déchets, à l'air libre, sur les terres palestiniennes. Selon les informations fournies par les experts, dont certaines sont reprises dans le rapport présenté à la Commission, certains de ces déchets sont toxiques et très dangereux. Il faut mettre fin à ces actes, a dit le représentant égyptien. Israël doit retourner au processus qui instaurerait une paix juste et durable au Moyen-Orient, au lieu de croire, comme il le fait de plus en plus, qu'il peut tout imposer aux Palestiniens et à ses voisins arabes, par la force des armes.

Alors que le reste du monde s'inquiète du développement et en particulier des OMD, les Palestiniens continuent de souffrir quotidiennement pour leur survie, a déclaré M. PRAYONO ATIYANTO (Indonésie). Bien que tout le monde soit censé pouvoir réaliser les OMD, beaucoup n'y arriveront pas parce que leur préoccupation première est d'échapper à la violence, a souligné le représentant qui a souligné que l'occupation par Israël des territoires palestiniens a aggravé la souffrance économique des Palestiniens, et en particulier des femmes et des enfants. Personne ne peut survivre sans accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi, aux marchés et à l'assistance humanitaire, a-t-il fait observer. Il a estimé que tant que ces questions ne seront pas réglées, il est impensable que cette colère profonde disparaisse. Il est temps de cesser de bafouer les droits économiques, sociaux et politiques des Palestiniens. Il est temps de respecter l'intégrité territoriale du peuple palestinien et de garantir la liberté de mouvement des personnes et des biens. Nous devons à tout prix, a insisté le représentant, nous atteler à établir la paix au Moyen-Orient et à créer un État palestinien viable et souverain, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et l'Initiative de paix arabe de 2002.

M. NASSER AL-GHANIM (Koweït) a déclaré que l'occupation israélienne et l'usage disproportionné de la force sont responsables de la pauvreté dans laquelle vit aujourd'hui le peuple palestinien. Les bouclages des villes et des villages palestiniens, et la construction du mur de séparation, sont venus porter le coup de grâce à un peuple qui vivait déjà dans une précarité extrême. Tous les indicateurs économiques montrent que la Palestine est aujourd'hui la partie du monde la plus sinistrée. La majorité des Palestiniens vivent dans la pauvreté extrême. La destruction par Israël des vergers, l'abattage des arbres fruitiers, et l'épandage de déchets toxiques sur les champs, font que l'agriculture palestinienne aura besoin, dans le meilleur des cas, de plusieurs décennies pour se relever, a constaté le représentant. Le blocage de l'aide et de l'assistance étrangère qui étaient fournies aux Palestiniens à la suite de l'élection du Hamas a causé des revers indicibles à la qualité de vie de la population. Les prisons israéliennes sont, pour leur part, pleines de détenus palestiniens qui n'ont jamais été jugés, ou contre lesquels aucun chef d'accusation n'a jamais été porté, s'est étonné le représentant du Koweït. Quant au Golan syrien, Israël fait tout pour en chasser la population autochtone afin d'annexer définitivement le territoire. Le Koweït tient à dire à la puissance occupante israélienne que rien ne sera imposé par la force et que la paix ne viendra que du retour aux frontières qui prévalaient avant la guerre de 1967. Ce sont les seules reconnues par la communauté internationale, a insisté le représentant.

M. BASHEER F. ZOUBI (Jordanie) a estimé que la portée des répercussions de l'occupation va bien au-delà des dimensions économiques et sociales. Citant le rapport de la CESAO, il a insisté sur le fait que le système de blocage créé par Israël demeure une des causes principales de la pauvreté et de la crise humanitaire en territoires occupés. Il a aussi insisté sur l'impact des colonies sur la vie sociale et économique des Palestiniens, de la confiscation des terres et de la construction d'un mur en territoire occupé. Il est ironique de voir le monde œuvrer à la réalisation des OMD, alors qu'un pays travaille systématiquement et délibérément à empêcher un peuple de les atteindre, a-t-il souligné. Pour conclure, il a souhaité qu'une paix soit trouvée, une paix juste et durable, basée sur le processus de paix, l'Initiative de

paix arabe et la Feuille de route du Quatuor. Il a fustigé les pratiques d'Israël qui, a-t-il insisté, entravent la paix, l'exhortant à cesser immédiatement la construction du mur et à offrir des compensations aux Palestiniens pour les dommages occasionnés.

M. NOUREDINE BENFREHA (Algérie) a déclaré que l'occupation est la cause principale de l'aggravation de la situation socioéconomique du peuple palestinien. Elle est aussi la cause du drame humanitaire qui se joue dans tous les territoires arabes occupés, a estimé le représentant. La punition collective que subit le peuple palestinien participe aussi à l'anéantissement de l'infrastructure économique et sociale de la Palestine. Israël continue ses politiques de bouclage, d'usage disproportionné de la force ainsi que la construction illégale de son mur de séparation. Ce mur est érigé en totale violation des Conventions de Genève et il contrevient à l'avis consultatif rendu par la CIJ. Israël viole, par ailleurs, toutes les normes du commerce international par son bouclage des villes palestiniennes et par le blocus qu'il impose sur les activités économiques palestiniennes, a encore dénoncé le représentant de l'Algérie.

M. UZI MANOR (Israël) a insisté sur le fait que son pays souhaite l'amélioration de l'économie palestinienne et a souligné que cela dépend, avant tout, de la stabilisation de la situation en matière sécurité, tout comme de la coopération des Palestiniens et de la communauté internationale. Il a expliqué que tant que le Gouvernement du Hamas continuera sa politique de terreur contre les Israéliens, aucune coopération économique ne pourra persister. Il a regretté que l'Autorité palestinienne ferme les yeux sur le terrorisme et ait relâché des terroristes détenus. S'agissant de la barrière de sécurité, il a expliqué qu'elle constitue une mesure de défense et de prévention des attentats terroristes. Israël n'annexe aucun territoire et ne définit aucune frontière, a-t-il insisté, ajoutant que sa trajectoire a été choisie conformément aux principes de sécurité et aux données topographiques. Il a fait observer que tous les efforts ont été faits pour réduire les nuisances occasionnées à la population palestinienne locale. La décision de construire cette barrière n'a été prise qu'après que d'autres options aient échoué pour enrayer ces attaques terroristes mortelles, a-t-il précisé. Les Palestiniens prétendent que ce mur a été construit dans le but de limiter leurs droits mais cette conception est sans fondement, a-t-il poursuivi. Il n'y aurait pas eu besoin de construire une barrière de sécurité si une campagne de terrorisme contre les hommes, les femmes et les enfants d'Israël n'avait pas été orchestrée, a-t-il ajouté.

Abordant la question des restrictions imposées à la libre circulation des biens et des personnes, il s'est dit peu surpris qu'un « subjectif » fasse fi du contexte dans lequel Israël a dû prendre ces mesures de sécurité. Il a rappelé que son pays a fait tous les efforts possibles pour minimiser les conséquences sur la population palestinienne. Il a répété que les vagues, continues, d'attaques terroristes à l'encontre d'Israël montrent que ses préoccupations sécuritaires sont fondées et qu'il est impératif de séparer les Israéliens des Palestiniens. Israël doit prendre les mesures nécessaires et appropriées pour assurer la sécurité de ses citoyens et ce serait irréaliste de penser qu'il pourrait agir autrement, a-t-il insisté.

Répondant aux préoccupations relatives à la réalisation des OMD par le peuple palestinien, le représentant a expliqué qu'Israël a collaboré avec d'autres pays et organisations internationales pour aider les Palestiniens dans ce sens. Il a partagé son expérience et fourni un soutien financier. Il a souligné qu'il n'y a pas de développement possible si les conditions de base pour la paix et la bonne volonté ne sont pas au rendez-vous. Le terrorisme est contraire à cela. Il est le plus grand obstacle à la paix, au développement économique et à la réalisation des OMD, a martelé le représentant.

Droits de réponse

Le représentant de la Palestine a accusé le représentant d'Israël de s'être volontairement éloigné de la question examinée par la Commission. C'est une tactique connue d'évasion et de diversion, quand on est coupable et qu'on ne veut pas assumer ses responsabilités. Au lieu de prétendre que le rapport soumis à la Commission est déséquilibré, la délégation israélienne devrait plutôt reconnaître que ce sont les politiques de son pays qui sont déséquilibrées. Car où est la proportionnalité entre un enfant palestinien qui lance une pierre et un soldat israélien qui lui tire dessus? Où est la proportionnalité lorsqu'un bulldozer détruit des maisons palestiniennes et que les habitants de ces logis regardent, impuissants, leurs biens et leur vie partir en fumée? La réalité palestinienne est faite de bombardements de l'aviation israélienne et des tirs

d'hélicoptères qui mettent fin à la vie d'innocents. Israël est le seul à défendre la construction de son mur expansionniste. La CIJ l'a jugé illégal et a dit qu'elle n'avait pas été convaincue par les arguments sécuritaires évoqués par Israël pour justifier l'existence de cet ouvrage. La communauté internationale a clairement condamné les actes israéliens. Il est temps que ce pays se rende compte qu'il s'est fourvoyé et qu'il est sur le mauvais chemin, seul et isolé, a estimé le représentant.

Exerçant son droit de réponse, le représentant de la Syrie s'est étonné que le représentant d'Israël ait parlé du Golan comme si c'était une question nouvelle. Ça fait longtemps que l'occupation israélienne du Golan syrien est condamnée par la communauté internationale. Il est donc temps que les représentants israéliens regardent la réalité en face. Le temps des murs d'apartheid est révolu et la période des colonisations appartient à l'histoire, de même que les argumentations basées sur une différenciation raciale ou des revendications religieuses pour justifier les actes terroristes d'un État qui se prétend unique ou différent. Il est temps que les Israéliens sortent de la bulle dans laquelle ils se sont historiquement enfermés, a dit le représentant de la Syrie.

MONDIALISATION ET INTERDÉPENDANCE

Suite du débat général

M. MIHNEA IOAN MOTOC (Roumanie) a estimé que les migrations jouent un rôle croissant dans les stratégies de développement et de modernisation de tous les pays. Il a expliqué que la Roumanie est un pays d'origine, de transit et est plus récemment devenu un pays de destination des migrations. Il a souligné que la situation va évoluer au fur et à mesure de l'intégration de son pays à l'Union européenne. En tant que pays de transit et d'origine, la Roumanie a mis sur pied un appareil administratif et législatif complexe dans le but d'améliorer la protection offerte aux migrants, a-t-il expliqué, ajoutant que son pays cherche à développer un nouveau concept de migration nationale qui incorpore les meilleures pratiques internationales. L'intégration à l'Union européenne signifie que les frontières européennes de la Roumanie vont s'étendre sur 2 070 kilomètres, ce qui représente un grand défi, a-t-il poursuivi avant d'ajouter que toute une série de mesures en accord avec celles de l'Union européenne ont été mises en place. Pour conclure, il a expliqué que la gestion des migrations, dans son pays, est menée en collaboration avec les pays de transit, d'origine et de destination. Il a insisté sur l'importance de mettre en place un cadre juridique complet pour protéger les droits de l'homme et les libertés civiles et fournir une protection adéquate aux migrants.

M. MOHAMED CHERIF DIALLO (Guinée) a déclaré que sa délégation partageait dans l'ensemble le diagnostic posé par le rapport du Secrétaire général sur la question des migrations et les recommandations qu'il contient. Il est impérieux que soient mis progressivement en place des partenariats novateurs et efficaces pour une meilleure gestion des migrations. Les pays d'accueil et d'origine doivent renforcer leurs capacités nationales et leurs cadres d'administration des migrations. Ils doivent renforcer les moyens techniques de contrôle aux frontières et faciliter une implication des organisations internationales, du secteur privé et de la société au débat sur les migrations. Les pays devraient explorer le potentiel de développement des diasporas. Les États Membres devraient, d'autre part, veiller à ce que les migrants empruntent essentiellement des voies légales. Ils devraient assurer la protection des migrants. Ils devraient aussi assurer un rapatriement qui prenne en compte la dignité humaine des migrants jugés illégaux. L'exploration et le développement du potentiel des diasporas nationales comme moteur de développement et valeur ajoutée aux efforts de coopération sont considérés par la Guinée comme une nouvelle piste de réflexion et comme un créneau porteur des stratégies de réduction de la pauvreté et des programmes de développement. Se situant dans le sillage du Dialogue de haut niveau, la Guinée accueillera, en mars 2007, un forum national sur le codéveloppement et la coopération décentralisée, a annoncé M. Diallo.

Mme ELVINA JUSUF AJ (Albanie) a expliqué que l'intégration constitue une priorité pour son Gouvernement, non seulement pour consolider son identité en tant que démocratie et économie de marché, mais également, pour avancer dans le processus de la mondialisation. Les pays en développement qui ont réussi à introduire les technologies de l'information et des communications (TIC) dans leurs économies

locales sont les meilleurs, en termes de compétitivité, a-t-elle fait observer. Reconnaissant l'importance de l'adoption et de la mise en place de stratégies TIC comme outil du développement économique, l'Albanie cherche à augmenter la pénétration de ces technologies dans tous les secteurs de la société, a-t-elle ajouté. Elle a aussi rappelé que la corruption a été un des obstacles à la création d'un climat d'investissement favorable en Albanie, avant de souligner que son pays a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption et, s'attache à intégrer ses principes dans le système juridique national. Elle a fait part des diverses mesures mises en place et notamment, de l'existence d'un numéro de téléphone gratuit pour dénoncer la corruption dans la fonction publique. Elle a conclu en remerciant la communauté internationale, pour son soutien à l'intégration de son pays dans l'économie mondiale.

M. CARLOS RUIZ MASSIEU (Mexique) s'est félicité de la tenue du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales qui, pour sa délégation, a été « fructueux ». C'était la première fois que le phénomène est ouvertement débattu sous tous ses aspects, a estimé le représentant. C'est aussi la première fois que les droits des migrants sont évoqués et qu'on parle à la fois de leur apport aux pays d'accueil et du rôle important qu'ils pourraient jouer dans leurs pays d'origine. Les impacts des transferts des migrants ne sont pas négligeables. Mais ils ne seront jamais la solution à la question de la lutte contre la pauvreté et leurs gains ne seront jamais un palliatif à l'aide au développement. Le Mexique invite donc les autres États Membres à faire en sorte que le Dialogue qui a commencé se poursuive, a souligné le représentant en affirmant que les migrations ne sont qu'un aspect de la mondialisation. Il ne faudrait ni les considérer comme une solution miracle à certains problèmes des pays en développement ni en faire un bouc émissaire pour expliquer les insuffisances sociales qui peuvent exister dans les pays d'accueil, a conclu le représentant.

M. BARLYBAY SADYKOV (Kazakhstan) a attiré l'attention sur l'importance de la science et de la technologique, tout comme de l'éducation, pour améliorer la compétitivité nationale et atteindre une croissance économique durable. Tous les efforts possibles doivent être faits pour promouvoir et faciliter l'accès des pays en développement aux technologies, a-t-il souligné. Il a fait observer que l'assistance technique et les services de consultations des organisations internationales spécialisées s'avèrent essentiels pour le transfert des technologies. Il a ainsi fait part des différentes mesures mises en place par son gouvernement, comme la création d'un Fonds pour la science et l'allocation de 5% du PIB au financement de la recherche appliquée. Pour conclure, il a souligné que, dans un monde globalisé, les questions de la science, de la technologie, de l'éducation, de la lutte contre la corruption, des migrations internationales, du commerce et des investissements sont étroitement interconnectées et ont un impact significatif sur le développement économique et le bien-être de la population, autant dans les pays en développement que dans les pays développés.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel